



**AFO** ASSOCIATION FRANÇAISE DES ORCHESTRES  
**FEVIS** FÉDÉRATION DES ENSEMBLES VOCAUX ET INSTRUMENTAUX SPÉCIALISÉS  
**FRANCE FESTIVALS** FÉDÉRATION FRANÇAISE DES FESTIVALS DE MUSIQUE ET DU SPECTACLE VIVANT  
**FUTURS COMPOSES** RÉSEAU NATIONAL DE LA CRÉATION MUSICALE  
**GRANDS FORMATS** FÉDÉRATION DES GRANDS ENSEMBLES DE JAZZ ET MUSIQUES À IMPROVISER  
**LES FORCES MUSICALES** SYNDICAT PROFESSIONNEL - OPÉRAS ET ORCHESTRES RÉUNIS  
**PROFEDIM** SYNDICAT PROFESSIONNEL DES PRODUCTEURS, FESTIVALS, ENSEMBLES, DIFFUSEURS INDÉPENDANTS DE MUSIQUE  
**REMA** COMITÉ FRANÇAIS DU RÉSEAU EUROPÉEN DE MUSIQUE ANCIENNE  
**ROF** RÉUNION DES OPÉRAS DE FRANCE

Madame la ministre de la culture, mesdames et messieurs les élus (parlementaires et élus locaux), mesdames et messieurs représentant les administrations de la culture tant au niveau central que local, chers collègues, chers amis,

Bienvenue à tous pour les 6èmes Rencontres nationales Accord Majeur.

Ce duo d'ouverture s'explique par la difficulté pratique que nous aurions eue à interpréter un *nonette*, permettant à toutes les voix d'Accord Majeur de s'exprimer. L'une des définitions du nonette est celle d'une *écriture musicale à neuf parties solistes*. C'est un peu Accord Majeur ! Mais Accord Majeur s'attache, depuis six ans maintenant, à être plutôt une *œuvre pour neuf musiciens*, qui jouent ensemble plutôt que séparément.

L'Association Française des Orchestres, la Fevis, France Festivals, Futurs composés, Grands Formats, les Forces musicales, Profedim, le Réseau européen de musique ancienne, la Réunion des opéras de France, voici les neuf organisations membres d'Accord Majeur, qui sont des associations, des fédérations ou des syndicats d'employeurs, dans le domaine des musiques de patrimoine et de création.

En quelques lignes, nous venons déjà de prononcer des mots qui nécessitent, pour être compris, l'expérience de la pratique quotidienne, ou une explicitation. Chaque mot devient alors l'instrument d'un dialogue entre des personnes venant d'horizons professionnels ou personnels différents.

Qu'en est-il, par exemple, des *musiques de patrimoine et de création* ? pourquoi musique se dit-il ici au pluriel ? Que revêtent au juste les mots de patrimoine et de création ? Qu'en est-il d'un « accord majeur », entre sa définition technique, et son acception spontanée qui évoque un caractère plutôt joyeux, et donc l'entente harmonieuse, à défaut d'être unanime ?

La langue de la culture est elle-même une langue particulière : elle balance entre la volonté d'être précise pour éviter toute ambiguïté, et – disons-le – une forme de discours propre à un milieu social qui s'enferme parfois dans ses propres certitudes. La langue du politique a aussi ses caractéristiques, ses ambiguïtés, et la même difficulté à convaincre le plus grand nombre. Car la langue est aussi faite de l'acceptation de celui qui l'écoute, en fonction de ses propres habitudes, de son univers social et culturel et aussi de ce qu'il veut bien entendre.

Michel Simonot, écrivain, metteur en scène, sociologue, pose la question du sens du vocabulaire commun à nos professions, dans son livre « la langue retournée de la culture ». Il réalise ici une sorte d'abécédaire, dans lequel il interroge quelques mots comme par exemple, *création artistique, territoire, élitisme, art*, ou encore *subvention*. Il fait ses constats et appelle à y apporter nos propres réponses. Nous l'avons invité à introduire de façon très personnelle chacune des deux tables rondes de la matinée pour lancer les débats. Pour ces mêmes raisons, nous avons tenu à ouvrir ces rencontres avec le regard singulier d'Alexis Nouss, professeur de littérature générale et comparée.

Il s'agit pour nous tous de partager les questions. Il s'agit de nous inciter à débattre de façon positive, pour comprendre, pour pouvoir faire et pour construire : interroger les mots, c'est interroger nos actions. Nous retrouvons ici la logique de notre travail : c'est dans l'action, concrète et quotidienne, que s'incarne notre pensée, quels que soient nos domaines d'activité et notre rôle.

Quelle valeur donne-t-on aux musiques de patrimoine et de création ? Entre nous, nous connaissons la réponse ! Mais celle-ci ne prendra sens que si elle est partagée avec le public, nos multiples partenaires et les autres acteurs du champ musical : Etat et collectivités territoriales, réseaux de diffusion, medias, etc.

Notre secteur a besoin aujourd'hui d'un vocabulaire partagé, levant les ambiguïtés qui peuvent conduire au contresens : Quelles sont les différences fondamentales entre secteur public et secteur privé ? Qu'est-ce que la liberté de créer et de produire, en ayant la chance de ne pas être soumis aux seules logiques de marché ? Que signifie la « gestion désintéressée » ?

Expliquer nos projets et s'attacher à les valoriser, cela procède du pacte qui lie tous les acteurs subventionnés de la culture avec les partenaires publics dont relèvent ces subventions. Car le sens que les membres d'Accord Majeur donnent à leurs actions est celui de l'intérêt général. Les conventions qui lient nos membres à ces partenaires sont comme des pactes de société, et nous aspirons à ce que tous comprennent de la même façon que ces conventions sont ou devraient toujours être le résultat d'un dialogue, fondé sur un vocabulaire commun.

Membres d'Accord Majeur, nous sommes un exemple incroyable de diversité, entre les petites structures et les grosses organisations, entre ceux qui inscrivent leur travail dans des lieux dotés d'une forte présence symbolique dans leur ville et ceux, parfois les mêmes, qui s'attachent à être les maillons actifs d'une diffusion sur tout le territoire. Nous prétendons illustrer les immenses facultés de dialogue que signifie la culture. Nous couvrons 15 siècles de répertoire, jusqu'aux compositions contemporaines, nous comprenons la musique comme permettant un lien entre le passé et l'avenir, faite d'histoire et faisant l'histoire : les temps de l'écriture, de la production, de la diffusion s'inscrivent dans une durée longue, indispensable au processus créatif.

Nous ne pouvons pas conclure ces propos sans souligner que nous avons voulu donner aux femmes une place égale à celle des hommes parmi les intervenants, mais sans toujours y parvenir. Une initiative conjointe au Festival d'Aix, au British Council et à la SACD a permis, dans les derniers mois, la tenue de travaux d'une très grande qualité et d'une grande importance sur la place des femmes dans le spectacle vivant. Nous rapporterons le résultat de ces travaux à l'automne, augmentés de ceux que nous conduisons dans nos organisations respectives. Ceci n'est pas une formule de politesse, mais un engagement.

Mais nous sommes fiers, et heureux, vous voyant aussi nombreux, d'avoir pleinement réussi, une fois encore, à faire des Rencontres nationales Accord Majeur, un moment exceptionnel de rassemblement, de rencontre et de dialogue.

Nous voudrions conclure en adressant nos remerciements à nos partenaires : le groupe Audiens, la Sacem, le Crédit coopératif, et le Festival d'Aix en Provence qui accueille les Rencontres Accord Majeur depuis 6 ans. Aujourd'hui, nous voulons particulièrement saluer Bernard Focroulle, qui, la saison prochaine, passera le flambeau de cette lourde et magnifique responsabilité de diriger le Festival d'Aix à Pierre Audi. Ces années resteront gravées dans les mémoires de tous et nous adressons à Bernard nos remerciements les plus chaleureux, les plus sincères, et très amicaux.

Merci à vous tous pour votre présence active tout au long de cette journée.

Le 11 juillet 2017